

Consignes aux auteur·e·s

1. Envoi des manuscrits

L'article sera envoyé par email en document attaché, en format word.docx à tef@ulb.ac.be. Un accusé de réception sera envoyé à la ou les auteur·e·s dans les deux semaines.

2. Procédure d'acceptation des articles

Les articles soumis doivent être originaux et ne peuvent, lors de leur dépôt, faire l'objet d'une évaluation dans une autre revue.

Chaque article est soumis au comité de rédaction et à deux relecteur·e·s. L'article peut être accepté tel quel, refusé, ou accepté sous réserve de modifications. Dans ce cas, le comité de rédaction prend contact avec l'auteur·e pour communiquer les améliorations à apporter à l'article sur base des rapports de relecteur·e·s.

3. Présentation de l'article

Le **non-respect des consignes** aux auteur·e·s entraîne le **rejet automatique** de l'article.

- **Page de titre, résumé et biographie** : Afin de garantir l'anonymat, le titre est présenté sur un document séparé, avec le nom de ou des auteur·e·s (quatre auteur·e·s maximum), l'adresse postale, le numéro de téléphone, le courriel et une notice biographique en 600 signes maximum (l'attache institutionnelle, objets de recherche et deux dernières publications). Cette page comprendra également le **résumé** en français et en anglais (y compris le titre) de l'article ainsi que 5 mots clés dans les deux langues. Le résumé pour chaque langue ne dépassera pas 1000 signes.
- **Texte** : Ne pas utiliser de feuille de style. Le nombre de signes (bibliographie incluse) doit être compris entre 35.000 et 45.000 signes maximum (espaces compris).
- **Citations** : Les extraits d'entretien ou les citations d'auteur·e·s de moins de trois lignes sont à mettre dans le corps du texte entre guillemets sans italique. Si elles comprennent plus de 3 lignes, les mettre dans un paragraphe distinct en italique mais sans guillemets. Les citations dans une autre langue que le français doivent être traduites en précisant en note *Traduction par mes soins*. Les pages des citations doivent être indiquées ainsi, par ex. : (Harding, 2003 : 133-134).
- **Italiques** : Mis à part les longues citations, l'italique est réservé aux mots non francophones (ex. le *care*) et aux noms de revues ou de journaux cités dans le texte. Les noms d'associations, de collectifs, d'entreprises, etc., s'écrivent en caractères normaux.
- **Références** : elles font l'objet d'un appel dans le texte : (Collin, 2011) (Drolas, Duhalde & Picchetti, 2020). Quand il y a plus de 3 auteur·e·s, indiquer le premier nom seulement et y ajouter *et al.* (Ventrici *et al.*, 2020). Lorsque l'article se réfère à une personne (A1) citée par un·e auteur·e (A2), indiquer les références (année et page) de

l'auteur·e A2 : (A1, citée par A2, 2018 : 63). Les prénoms des personnes citées doivent être indiqués en toutes lettres à la première occurrence ; par la suite seule l'initiale du prénom est indiquée.

- **Féminisation** : les textes présentés doivent adopter, dans la mesure du possible, une écriture épiciène, et doivent être féminisés : soit de manière intégrale (en commençant par le féminin : les salariées et les salariés), soit avec un point à mi-hauteur des lettres comme salarié·e·s (en word ce point se trouve dans Symbole avancé (caractère spéciaux)).

- **Terminologie et acronymes** : les auteur·e·s doivent rédiger leur article afin de les rendre accessible à des non-spécialistes. Tous les acronymes utilisés sont à expliciter lors de leur première apparition (Bureau International du Travail - BIT).

- **Notes** : en bas de page, à limiter au maximum, appel de note automatique en exposant et sans parenthèse. Ne pas utiliser de feuille de style. Les références bibliographiques complètes sont placées à la fin de l'article. Les références aux journaux, émissions de radio, blogs etc., sont mentionnés en note de bas de page et pas dans la bibliographie en fin d'article.

- **Titres et intertitres** : le titre principal de l'article devrait être le plus court possible. Ne pas dépasser trois niveaux de sous-titres. Les sous-titres du niveau 1 sont à mettre en gras, ceux du niveau 2 en italique. La numérotation doit suivre cette présentation :

Niveau 1 : 1 Gras

Niveau 2 : 1.1. Italique

Niveau 3 : 1.1.1 Petites majuscules

4. Bibliographie

Elle sera placée en fin d'article, présentée par ordre alphabétique et les publications les plus récentes d'abord pour un·e même auteur·e. Le nom sera mis en petites majuscules. Les références d'un·e même auteur·e parues la même année seront distinguées par des lettres minuscules (2020a, 2020b...).

Lorsque l'article est disponible [en ligne] l'indiquer entre crochets et préciser entre parenthèses la date de la consultation du site (consulté le 12 octobre 2020).

Les ouvrages

FALQUET J., HIRATA H., KERGOAT D., LABARI B., LE FEUVRE N., SOW F. (Eds), 2010, *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presse SciencesPo.

HARDING S., 2003, *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual and Political Controversies*. New York & London, Routledge.

MARUANI M. (dir.), 2013, *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

MILEWSKI F., PERIVIER H. (dir.), 2011, *Les discriminations entre les femmes et les hommes*, Paris, Les Presses SciencePo.

Les chapitres d'ouvrages

CACOUAULT-BITAUD M., PIVOT G., 2009, « Les médecins scolaires : valorisation d'une expertise ou dévalorisation d'une profession 'féminine' », in D. DEMAZIERE, C. GADEA (Dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 413-423.

HARTSOCK N., 1983, "The Feminist Standpoint", in S. HARDING and M. B. HINTIKKA (eds), *Discovering Reality*, Holland-Boston-London, Riedel Publishing Company, p.283-310

DUSSUET A., 2004, « Le genre du territoire domestique », in C. BARD (Dir.), *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, p. 75-85.

Les articles

BOUDRA L., 2020, « Le tri des déchets ménagers. Inégalités de genre et santé au travail », *Travail, genre et sociétés*, 1, n°43, p. 67-83.

BRIARD K., 2017, « L'articulation des temps parental et professionnel au sein des couples : quelle place occupée par les pères ? *Dares Analyse*, septembre, n°58, 10 p.

COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2017, « Des « inactives » très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°32, p. 91-110. [En ligne] consulté le 12 octobre 2020. <http://journals.openedition.org/traces/6862>

FASEL R., KUEHNI M., REY S., 2019, « L'impact du genre sur l'insertion des diplômé·e·s du supérieur dans quatre secteurs d'activité, en Suisse », *Formation emploi*, n°145, janvier-mars, p. 53-78.

Les articles et ouvrages réédités

Indiquer la date d'origine dans le corps du texte et dans la bibliographie :

HOOKS bell (1986/2008) "Sisterhood: Political Solidarity Between Women", in E. DORLIN, *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan, p. 113-134.

DAVIS A. (1983/2007) *Femmes, race et classe*, Paris, Ed. des Femmes.

5. Consignes pour les comptes rendus

Les comptes rendus sont envoyés à la rédaction de la revue tef@ulb.ac.be au format word.docx. Il s'agit de recension d'ouvrages ou de revues dans le champ de la revue ou plus largement en sociologie générale.

L'auteur·e de la recension présente la synthèse de l'ouvrage, formule un point de vue critique et éventuellement des développements ou pistes de recherches futures. Les comptes rendus ne doivent pas excéder 10.000 signes.

L'auteur·e de la recension signe de son prénom et nom, et indique son institution d'appartenance et son adresse électronique.

Les références dans le texte et les notes de bas de page sont à éviter. Si une référence est jugée nécessaire, elle sera mentionnée dans le texte (auteur, date) et la référence complète figurera en fin de texte.

Titre du compte rendu :

Pour un livre :

Rolande PINARD, 2018, *L'envers du travail. Le genre de l'émancipation ouvrière*, Montréal, Lux éditeur, 382 p.

Pour un numéro de revue :

Revue du MAUSS, 2016, « S'émanciper, oui mais de quoi ? », Paris, La Découverte, 280 p.

Les citations de passages du texte recensé doivent être mises entre guillemets et en italique, suivies du numéro de la ou des pages mis entre parenthèses.

Sollicités ou proposés spontanément, les comptes rendus sont évalués par deux lecteur·e·s internes qui soumettent leurs avis au comité de rédaction lequel prendra la décision de publier ou pas, moyennant des modifications.